

Rogny-les-Sept-Ecluses







Bulletin municipal 2021





Crise sanitaire 🖫 18



Création d'un Espace sans Tabac 🎛 🗓



Classement du camping en 3 étoiles 20

Les commissions :

Aménagement, urbanisme, travaux, P.L.U, embellissement, chemins et voiries

M. BEUNET Mickaël, M. SEMENCE Gérard, M^{me} CHARENTON Josiane, M^{me} GAUDIN Marie-Carmen, M. VERON Éric, M. HURIÉ Jean-Paul, M. FOUCHER Gérard

Appel d'offres

Titulaires: M. VERON Éric, M^{me} GAUDIN Marie-Carmen, M. FOUCHER Gérard, M. SEMENCE Gérard, M^{me} CHARENTON Josiane Suppléants: M. PERRIOT Sébastien, M. BEUNET Mickaël, M. HURIÉ Jean-Paul

Tourisme, patrimoine, camping

M^{me} GAUDIN Marie-Carmen, M. SEMENCE Gérard,
M. ALAGUILLAUME Patrick, M. DUFUS Éric, M. DARCY Baptiste,
M. FOUCHER Gérard

Finances

M. FOUCHER Gérard, M^{me} CHARENTON Josiane, M^{me} GAUDIN Marie-Carmen, M^{me} BEUNET Aurore, M^{me} BOEL Brigitte, M. VERON Éric, M. HURIÉ Jean-Paul, M. PERRIOT Sébastien

Scolaire

Mme MEYER Maryline, M. MEYER Jean, M. DARCY Baptiste

Commission électorale

Titulaire : M. HURIÉ Jean-Paul Suppléant : M^{me} CHARENTON Josiane

Impôts

Mme GAUDIN Marie-Carmen

Syndicat maison de retraite Gandrille St Sauveur

Titulaire : M. VERON Éric Suppléant : M. MEYER Jean

Conseil communautaire

Titulaire : M. FOUCHER Gérard Suppléant : M^{me} GAUDIN Marie-Carmen

Fédération d'électrification : SDEY

Titulaire : M^{me} CHARENTON Josiane Suppléant : M. BEUNET Mickaël

Fêtes et cérémonies

M. VERON Éric, M^{me} BEUNET Aurore, M^{me} BOEL Brigitte, M. DARCY Baptiste, M. ALAGUILLAUME Patrick, M. FOUCHER Gérard

Représentant des associations

Mme GAUDIN Marie-Carmen

Déléqué à la defense

Mme CHARENTON Josiane

SPANC

Titulaire: M. FOUCHER Gérard Suppléant: M. SEMENCE Gérard

CLECT

Titulaire : M^{me} GAUDIN Marie-Carmen Suppléant : M. FOUCHER Gérard

Aide sociale

 ${\sf M}^{\sf me}$ BOEL Brigitte, M. MEYER Jean, M. FOUCHER Gérard, M. HURIÉ Jean-Paul, ${\sf M}^{\sf me}$ MEYER Maryline

Comité de secteur de Bléneau

Titulaires : M. FOUCHER Gérard, M^{me} GAUDIN Marie-Carmen Suppléants : M. PERRIOT Sébastien, M^{me} CHARENTON Josiane

Maison de retraite de Bouron

Titulaire : M. MEYER Jean Suppléant : M. VERON Éric

Labels

M. DARCY Baptiste, M. HURIÉ Jean-Paul, M^{me} GAUDIN Marie-Carmen, M. FOUCHER Gérard, M. ALAGUILLAUME Patrick, M^{me} CHARENTON Josiane

Référents randonnée

M^{me} BOEL Brigitte, M. SEMENCE Gérard

TÉLÉPHONES DU MAIRE ET DES ADJOINTS Gérard FOUCHER, Maire : 03 86 74 54 23

Marie-Carmen GAUDIN, T^{ère} adjointe aux Finances et Tourisme: 03 86 74 56 34 Josiane CHARENTON, 2^{ème} adjointe aux Travaux et Urbanisme: 03 86 74 55 91 Jean MEYER, 3^{ème} adjoint aux Affaires Sociales et Maisons de Retraite: 03 86 74 56 49



De gauche à droite 1^{er} rang : Gérard SEMENCE, Chef d'équipe VNF, Josiane CHARENTON, 2^{ème} adjointe, Retraitée, Maryline DROGUERES, Assistante de vie, Patrick ALAGUILLAUME, Retraité, Brigitte BOEL, Clerc rédacteur • 2^{ème} rang : Jean-Paul HURIÉ, Retraité, Jean MEYER, 3^{ème} adjoint, Retraité, Baptiste DARCY, Commercial, Éric VERON, Agent d'exploitation principal VNF, Sébastien PERRIOT, Régleur commande numérique, Gérard FOUCHER, Maire, Retraité

LE MOT DU MAIRE

2020

La crise sanitaire qui a frappé le monde a profondément modifié nos habitudes de vie. Nous vivons une période particulièrement difficile où les valeurs qui nous sont chères sont mises à mal. Mais, il nous faut garder espoir et nous projeter dans l'avenir, rester solidaire avec nos anciens, nos commerçants, nos entreprises. Cette année, se sont déroulées les élections municipales, malheureusement un grand nombre d'administrés ne sont pas venus voter par peur du virus, malgré les mesures drastiques que nous avions mis en place. 49 % des électeurs se sont présentés au bureau de vote, alors qu'en 2014 nous en avions 75 %. Puis la France s'est trouvée confinée et tout s'est arrêté, le conseil municipal nouvellement élu n'a été installé que le 26 mai. L'élection du Maire et des Maires adjoints a eu lieu ce jour là. Par conséquent entre le 15 mars et le 26 mai, le Maire et les adjoints de l'ancienne équipe municipale ont continué à gérer les affaires courantes de la Commune.

Peu de choses ont été réalisées cette année à cause de la crise. Néanmoins, nous avons pu effectuer l'élagage des platanes du Quai Sully, platanes qui menaçaient la sécurité des habitants et des promeneurs. Des travaux de voirie ont été réalisés par les employés communaux et par des entreprises.

Notre camping a obtenu une troisième étoile

grâce aux efforts constants de notre agent d'accueil Florence Seigneur, Les remerciements vont aussi aux agents techniques et aux agents d'entretien qui rendent notre camping accueillant.

2021

Dans notre cimetière, un columbarium de 8 cases et un columbarium de 6 cases vont être construits et la voirie va être prolongée afin de prévoir de nouvelles concessions.

Nous allons continuer la réfection des trottoirs et des routes et le remplacement des lampadaires en leds. Divers projets de réhabilitation de bâtiments communaux seront présentés au conseil municipal et ne pourront se réaliser que si la recherche de subvention est fructueuse.

L'étude de réhabilitation de la station d'épuration est en cours, il nous faut trouver un terrain.

L'année 2020 sur le plan économique et social restera une année noire.

2021 verra peut-être la fin de cette crise sanitaire majeure, en tout cas c'est mon souhait le plus cher.

Toutes mes pensées vont à notre personnel soignant local, docteurs, infirmières, personnel des maisons de retraite, mais aussi aux personnes qui travaillent au quotidien auprès



de nos aînés et qui ont continué leur travail malgré la pandémie.

Je n'oublie pas non plus, nos commerçants et nos entreprises qui ont subi ou subissent encore les effets catastrophiques de cette crise.

Je remercie le personnel communal dans son ensemble qui veille à la bonne marche de notre collectivité.

Pour la nouvelle année, au nom de la Municipalité, je vous présente nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de joie. Je souhaite que chacun puisse retrouver les siens, sans peur ni contrainte d'aucune sorte, mais cela ne pourra se faire que si nous continuons à respecter les gestes barrières en tout lieu et en toute circonstance.

Bonne année à tous.

SOMMAIRE



Infos communales (page 06) (page 24) Animations communales

Actions communales (page 18) (page 26) Fête de Noël

Actions touristiques (page 20) (page 27) Vie associative

Vie scolaire (page 22)







FINANCES COMMUNALES 2020 MINITURA I FES 2020

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement

Dépenses et recettes : 996 005,87 €

Investissement

Dépenses et recettes : 701 055,27 €

Excédent global de clôture 2019 :

295 515,87 euros

BUDGET LOTISSEMENT DE LA CLAVERIE

Investissement pour la réalisation Dépenses et recettes : 318 971,00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

Dépenses et recettes : 90 955,37 €

Investissement

Dépenses et recettes : 413 560,47 €

Excédent global de clôture 2019 :

14 912,37 euros

TAUX D'IMPOSITION 2020 (IDEM 2019)

Taxe foncier Bâti : 16,87 %
Taxe foncier Non Bâti : 43,14 %

Dépenses réalisées par la commune en 2020 :

SUBVENTIONS

Etablissements scolaires Yonne et Loiret : 240.00 €

240,000

Associations rognycoises : 200,00 €
Associations extérieures : 860,00 €
Coopérative scolaire école de Rogny :

2 968,00 €

Etablissements scolaires Yonne et Loiret : 240,00 €

ÉCOLE

Fournitures scolaires : 2 626,05 € Consommation eau : 190,09 €

Electricité : 1 175,66 €

Téléphone / Internet : 297,72 €

Entretien des bâtiments / petits matériels :

456,35 €

Location copieur et ordinateurs + maintenance : 3 758,13 €

Activité piscine St Maurice sur Aveyron :

308,70€

Transport activité piscine/bibliothèque/

gymnase : 1248,09 €

Passage en 6ème (calculatrices) : 205,20 €

Mobilier école primaire : 2 227,79 €

Jouets de Noël : 1709,00 €

CAMPING

Travaux d'électricité : 4 032,00 €

Terrasses de mobile home : 3 405,48 €

Bateaux à pédales : 2 100,00 €

Travaux d'entretien des bâtiments :

1629,85€

Petit électroménager : 661,13 €

Jeux divers : 535,79 €

Réfection terrain de pétanque : 1849,50 €

DIVERS

Colis de Noël des plus de 70 ans : 3 092,00 € Travaux des logements communaux :

1 097,50 €

Diagnostic accessibilité des bâtiments communaux (suite) : 1 512,00 €

Elagage des branches du peuplier et des

platanes : 6 156,00 €

Entretien des bâtiments publics : 330,00 €
Entretien des véhicules roulants : 6 408,18 €

Rachat unité centrale mairie : 547,00 €
Changement des panneaux explicatifs

des 7 écluses : 534,00 €

Panneaux signalétiques : 1899,21 €

Marquage au sol: 790,64 €

Programme voirie + point à temps :

34 096,25 €

Renouvellement de la licence du logiciel

mairie : 3 363,84 €

Karcher sur motopompe : 2 256,00 €

Réparation et entretien de la ventilation des

bâtiments publics : 1908,00 €

Remplacement des pompes route de

Bléneau et Quai Sully: 6 780,86 €

Achat bac de rétention pour produits de la

station d'épuration : 1 319,10 €

Dépannage de la pompe de relevage

Quai Sully: 1970,40 €

Compostage des boues : 1789,92 € Réparations diverses de la station

d'épuration : 1 655,17 €

Entretien horloges de l'église et de l'école :

416,87 €

FLEURISSEMENT

Fleurs et plantations : 3 396,88 €

DIVERS CONTRATS

Balayage : ent. SGA MEYER : 3 418,26 € Curage du réseau : ent. SGA MEYER :

1 850,11 €

Entretien éclairage public : 4 410,00 €

Pose et dépose décors lumineux : 3 052,20 €

APAVE: 1870,50 €

Maintenance extincteurs : 1 071,90 €

Maintenance du matériel informatique :

106,90 €

Abonnement Wifi borne de recharge électrique et camping : 735,60 €

Adhésion à la plateforme des Marchés

Publics : 234,00 €

Contrat d'entretien du défibrillateur : 220,80 €

Location de matériel (batterie Kangoo électrique, terminal bancaire, copieur, télé-

phone, machine à affranchir) : 9 216,64 €

Site internet communal: 708,00 €



AGENCE POSTALE: 03 86 74 54 17

Agence postale de Rogny:

Ouverte 6 jours sur 7, du lundi au samedi de 9h à 12h. Levée du courrier du lundi au vendredi à 12h. Pas de départ le samedi.

Services financiers:

- Retrait et versement sur CCP, Post épargne ou Livret d'Epargne du titulaire dans la limite de 500 euros par période de 7 jours.
- Pour toute opération concernant les produits financiers, votre agence postale communale de Rogny sera votre relais avec le bureau de poste de Saint-Fargeau.
- · Vente de cartes prépayées pour téléphones portables La Poste Mobile.
- Règlement par carte bancaire.
- Retrait avec carte bancaire à partir de 20 euros.

Bureau de poste de Saint-Fargeau :

Rue du Moulin de l'Arche

Horaires:

Lundi: 13h30 à 16h30

Mardi: 9h à 12h / 13h30 à 16h30

Mercredi : 9h à 12h

 Jeudi: 9h à 12h / 13h30 à 16h30 · Vendredi: 9h à 12h / 13h30 à 16h30

- Samedi: 9h à 11h30 - La Banque Postale: 36 39

 Service courrier particuliers: 36 31 · Service courrier entreprises: 36 34

Tièces Jaunes

Différentes petites boîtes sont disponibles en janvier/février sur Rogny pour faire vos dons: agence postale, PMU, école... Cette opération sert à soulager les enfants et adolescents hospitalisés, et nous avons récolté en 2020 un total de 5,60 kg de pièces à Rogny (contre 3,033 kg en 2019). MERCI A VOUS (école, enfants, parents, commerçants et rognycois) et rendez-vous en 2021 avec encore plus de pièces !!!

Vente	Services courrier et colis		Dépôt des objets	Services de proximité
Timbres-poste à usage courant Enveloppes prêt-à-poster Lettres suivies	Emballages colissimo Emballages chronopost	Fourniture d'autres produits courrier sur commande Retrait des lettres, colis en instance et chronopost (hors valeur déclarée)	Y compris recommandés et chronopost (hors objets sous contrat, objets en nombre et valeur déclarée)	(Contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier et prêt-à-poster de réexpédition)

La poste met à votre disposition un îlot numérique vous permettant d'accéder à ses services en ligne et aux services publics dans votre agence postale.

La Toste _





S'informer sur un bureau de poste

La Banque Postale





Découvrir nos produits et services

La Toste Mobile -

Ouvrir une ligne mobile (avec ou sans mobile)



- Renouveler votre mobile si vous êtes déjà client

Les Services Publics

- S'informer sur les services publics
- Faire ses démarches administratives
- Suivre ses démarches en ligne

Le chiffre d'affaire de notre agence postale a augmenté de 30% en 2020, par rapport à 2019, cela malgré le contexte sanitaire, et nous vous en remercions. Il est important de maintenir l'activité et le chiffre d'affaire de notre agence postale pour pouvoir la conserver à long terme.

> Pour tout savoir sur La Poste : www.laposte.fr www.labanquepostale.fr www.laposte.net









La Mairie est ouverte :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h
- Permanence du Maire : sur rendez-vous.
- Rencontre avec l'adjoint à l'Aide Sociale, Jean Meyer: sur rendez-vous

1, rue de la Grande Montagne 89220 ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES Tél: 03 86 74 51 78 - Fax: 03 86 74 56 91 Service administratif: mairie.rogny@orange.fr Site: www.rogny-les-7-ecluses.com

L'équipe communale :

- Secrétaire de mairie : Sabrina CHARENTON
- Secrétaire d'accueil : Stéphanie LAURENT
- Agent tourisme : Florence SEIGNEUR
- Restauration scolaire et garderie : Katia **VERON** et Marie-Christine KLEIN
- · Agent d'entretien des salles communales, mairie, école et camping: Katia VERON, Marie-Christine KLEIN
- Agent d'entretien voirie et espaces verts : Jacky GRENOT, Denis PETIT, Judicaël CLOISEAU, Romain FONTAINE-GUENEL et Pierre METIVIER en apprentissage
- · Agent postal : Marie-Christine KLEIN et Stéphanie LAURENT en remplacement

Navette gratuite pour accueil de loisirs :

La Communauté de Communes de Puisaye Forterre propose un service de navette gratuite pour se rendre au Centre de Loisirs ANIMARE à Saint-Fargeau (les mercredis et vacances scolaires). Un arrêt pourrait être possible à Rogny Les Sept Ecluses, sous réserve d'un nombre suffisant d'enfants inscrits au départ de Rogny. Afin que ce service de transport puisse avoir lieu, la municipalité compte sur la participation du plus grand nombre d'entre vous.

Un magnet de Rogny!

Aux couleurs de Rogny et en partenariat avec les Cités de Caractère Bourgogne-Franche-Comté, retrouvez-le en vente à



l'Office de Tourisme, au camping et chez certains commerçants.

Démarchage :

La Mairie souhaite attirer la vigilance des Rognycois qui peuvent être démarchés par des personnes mal intentionnées se faisant passer pour des agents municipaux, éboueurs, facteurs... afin de leur vendre des calendriers.

Il en va de même pour certaines offres de services (faux ramoneurs de cheminées et mise en accessibilité de votre établissement par exemple).

Quelques mesures simples de prudence peuvent être appliquées par chacun en cas de

- Demandez aux personnes se présentant leur carte professionnelle.
- Ne laissez personne entrer au sein de votre domicile. En cas de doute, nous vous remercions de signaler l'incident à la mairie au 03 86 74 51 78 ou en composant le 17.
- Se renseigner avant auprès de la mairie pour toute personne se disant recommandée par elle.

Tickets de cantine :

Nous rappelons aux parents d'élèves que les repas étant commandés une semaine à l'avance à la maison de retraite de Champcevrais, il vous est demandé de vous présenter en Mairie pour acheter vos tickets pour le mois suivant, impérativement avant le dernier MARDI du mois en cours. Possibilité d'acheter, pour ceux qui le souhaitent, deux mois consécutifs. Nous rappelons également qu'en cas d'absence de vos enfants à la cantine scolaire, pour cause de maladie, les repas ne seront pas décomptés sous réserve de présentation d'un certificat médical. Les certificats médicaux sont à transmettre en MAIRIE et non à l'école. Merci de votre compréhension.

Mutuelle Santé Coeur de Puisaye :

Comment adhérer?

Des dépliants et bulletins d'adhésions sont disponibles dans les mairies et chez les professionnels de santé. Le site internet de l'association : santecoeurdepuisaye.org permet également de se renseigner et de souscrire à la mutuelle, ainsi que le service d'appel téléphonique dédié au 03 86 45 60 50.

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (aNaH):

Vous êtes propriétaire d'une maison ou d'un appartement que vous habitez. Des travaux de rénovation thermique sont nécessaires pour améliorer votre confort et vous chauffer à un coût raisonnable. L'ANAH peut financer vos travaux s'ils permettent de faire baisser votre consommation énergétique d'au moins 25 %.

A la DDT Auxerre - BP79 - 3, rue Monge 89011 AUXERRE. Tél: 03 86 48 41 00 / ddt-anah@yonne.gouv.fr

Balayage des rues 2021 :

25/01-05/04-07/06-09/08-04/10-29/11

Le balayage des rues entraîne un coût pour la commune (voir page 04), donc afin que cette prestation soit réalisée dans les meilleures conditions, nous vous rappelons d'enlever vos véhicules la veille du passage.



Elections départementales et régionales :

Les prochaines élections régionales et départementales doivent avoir lieu en mars 2021. En raison de l'épidémie de Covid-19 et de son impact sur l'organisation des élections, le Premier Ministre a confié à Jean-Louis Debré une mission pour définir dans quelles conditions le scrutin pourrait être maintenu en mars 2021 ou reporté.

ELECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales sont organisées tous les six ans, en même temps que les élections départementales.

Les élections régionales s'organisent selon un scrutin de liste proportionnel à deux tours avec prime majoritaire.

Au premier tour, il n'y a répartition des sièges que dans l'hypothèse où une liste obtiendrait la majorité absolue des suffrages exprimés.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un second tour de scrutin. Seules peuvent se présenter les listes qui ont obtenu au moins 10% des suffrages exprimés.

Les conseillers régionaux composent l'assemblée délibérante de la région. Le conseil régional règle les affaires de la région en assemblée plénière ou en commission permanente.

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les élections départementales sont organisées pour élire les conseillers départementaux et ont lieu tous les six ans. Elles ont remplacé les élections cantonales depuis la loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires. Les conseillers généraux deviennent donc les conseillers départementaux. Ils forment l'assemblée qui dirige le département, le conseil départemental (nouveau nom du conseil général). Le conseil départemental «règle par ses délibérations les affaires du département».

Les candidats se présentent en binôme. Chaque binôme est obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. Leurs suppléants doivent également constituer un binôme de sexe différent.

Les élections départementales sont organisées au mode de scrutin binominal à deux tours. Pour être élu au premier tour, un binôme doit recueillir à la fois la majorité absolue et le quart des électeurs inscrits. Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé.

Au second tour, sont autorisés à se présenter les binômes ayant obtenu au moins 12,5% des voix des électeurs inscrits.

Plusieurs conditions doivent être réunies pour voter aux élections départementales et régionales :

- avoir la nationalité française ;
- être âgé de 18 ans ;
- jouir de ses droits civils et politiques;
- être inscrit sur une liste électorale.

Tarifs municipaux:

Espace culturel:

Habitants de la commune :

- 200 € pour un jour (du lundi au vendredi)
- 300 € pour deux jours (le week-end)

Personnes extérieures à la commune :

- 300 € pour un jour (du lundi au vendredi)
- 450 € pour deux jours (le week-end)
- + 50 € par jour supplémentaire pour tous. Cautionnement demandé : 500 €

Associations locales: Gratuit

- Associations extérieures : 150 € / jour Pour toute location, y compris les associations du 15/10 au 15/04 (période hivernale), une participation de 50 € sera demandée pour le chauffage.

Cantine:

- 3,60 €/repas

Garderie périscolaire :

- 1,00 € le matin
- 1,00 € le soir

Tarifs Concessions Cimetière:

- Temporaire (15 ans): 60 €

• Trentenaire : 165 €

• Cinquantenaire: 275 €

Tarifs Columbarium et caves urnes :

• 15 ans : 450 €

- 30 ans : 705 €

• 50 ans : 1 305 €

Jardin du souvenir : gratuit

Horaires de cars Paris-Rogny-Paris

Départ de Paris - Place d'Italie :

Mercredi, jeudi et vendredi : 16h00.....Arrivée à Rogny : 18h37

Départ de Rogny - Arrêt de bus rue André Henriat :

Jeudi, vendredi : 8h47.....Arrivée à Paris : 11h10

Mercredi : 13h38.....Arrivée à Paris : 15h30

Aucun service les jours fériés. Etre présent 10 minutes à l'avance.

Demander la liste complète des horaires Saint-Fargeau-Paris à l'Office de Tourisme.

NOUVEAU: La réservation est obligatoire, en indiquant son nom et son numéro de téléphone.

\mathcal{M}

Ma Commune Connectée

Vous pouvez la télécharger sur votre téléphone ou votre tablette, via Google Play ou l'App Store.

Destruction des nids:

Depuis plusieurs années, la destruction des nids de guêpes, frelons et autres nuisibles n'est plus effectuée par les pompiers, mais peut être réalisée par des entreprises agréées dont la liste est disponible en Mairie ou sur le site de la commune.



Retrouvez toutes nos actualités administratives, culturelles, associatives, vos petites annonces sur notre site internet : www.rogny-les-7-ecluses.com

ou sur notre page facebook.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Acte de naissance

(validité 3 mois)

OÙ ? Mairie du lieu de naissance

À FOURNIR? Indiquer date de naissance, nom et prénoms.

COÛT ? Gratuit

Acte de mariage

(validité 3 mois)

OÙ ? Mairie du lieu de mariage

À FOURNIR? Indiquer date de mariage, nom et prénoms.

COÛT ? Gratuit

Acte de décès

(validité 3 mois)

OÙ ? Mairie du lieu de décès ou mairie du dernier domicile du défunt

À FOURNIR ? Indiquer date de décès, nom et prénoms (nom de jeune fille éventuellement).

COÛT ? Gratuit

Duplicata de livret de famille

OÙ ? Mairie du lieu de résidence

À FOURNIR ? Fournir l'état civil des conjoints et des enfants pour remplir une demande de duplicata

en mairie uniquement par le ou les titulaires. COÛT ? Gratuit

Carte grise

OÙ? Via Internet www.ants.gouv.fr

À FOURNIR? Ancienne carte grise, pièce d'identité, justificatif de domicile, contrôle technique (si véhicule d'occasion), formulaire de demande de certificat. Uniquement en dématérialisation.

COÛT ? Montant selon l'année et la puissance du véhicule. 6,50 € de frais de dossier inclus dans le prix

Paiement en ligne possible. Adresser le chèque à l'ordre du Trésor Public. Gratuit si changement de domicile (pour les nouveaux modèles), pour les anciens modèles : 2,50 €

Permis de conduire, perte et vol OÙ ? Vol : la déclaration de vol se fait à la gendarmerie

Perte : la déclaration se fait directement à la Préfecture. En revanche, la demande de document peut se faire à la mairie du domicile ou directement en Préfecture.

À FOURNIR?

- 2 photos d'identité récentes et identiques
- 1 justificatif de domicile
- 1 photocopie du permis de conduire
- en cas de perte ou vol : photocopie du récépissé de déclaration de perte ou de vol.
- Formulaire complété et signé pour le renouvellement du permis. Enveloppe max 50 g

Carte nationale d'identité

(validité 15 ans pour les cartes délivrées à partir du 02/01/2004 pour les majeurs ; pour les mineurs : validité 10 ans.) OÙ ? Maison de Services Au Public de Bléneau, sur rendez-vous. Présence obligatoire de l'intéressé pour prise d'empreinte + signature

À FOURNIR?

- 2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile (EDF ou téléphone), acte de naissance, livret de famille, ancienne carte (présence d'un des parents pour les mineurs)
- en cas de divorce : photocopie du jugement de divorce
- en cas de perte ou de vol : déclaration de perte (Mairie) ou de vol (Gendarmerie)

Possibilité de pré-remplir le formulaire de demande via le site www.ants.gouv.fr

COÛT? Gratuit

La carte d'identité est gratuite ; cependant le renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25 € si la précédente carte n'est pas présentée au dossier

Passeport (validité 10 ans)

OÙ ? Maison de Services Au Public de Bléneau, sur rendez-vous

COÛT ? Payant

Dossier de mariage

OÙ ? Mairie du domicile

À FOURNIR? Venir en mairie chercher le guide des futurs époux avec les imprimés à remplir, extrait d'acte de naissance, pièce d'identité des 2 conjoints et des témoins, justificatif de domicile des futurs époux

COÛT ? Gratuit

Carte d'électeur

OÙ ? Mairie du domicile ou sur le site service-public.fr

À FOURNIR

- Carte d'identité, justificatif de domicile (quittance de loyer ou EDF)
- Ancienne carte électorale

COÛT ? Gratuit

Avoir 18 ans et être de nationalité française. Inscription sur les listes électorales au plus tard le 6° vendredi précédent le 1° tour

Casier judiciaire

(validité 3 mois)

OÙ ? Casier judiciaire national 44079 Nantes Cedex

À FOURNIR ? Justificatif d'état civil obligatoire uniquement pour les personnes nées à l'étranger

COÛT? Gratuit

Les demandes peuvent être effectuées sur Internet :www.cjn.justice.gouv.fr

Légalisation de signature

OÙ ? Mairie du domicile

À FOURNIR? La signature à légaliser doit être faite devant un Officier de l'État Civil avec carte d'identité

COÛT? Gratuit

Présence obligatoire

Titre de séjour Naturalisation

OÙ ? Directement en Préfecture

Internet

Plateforme Régionale de Dijon depuis le 01/10/15

http://89.accueil-etrangers.gouv.fr

Attestation d'Accueil

OÙ ? Mairie du domicile

À FOURNIR ? Formulaire à remplir COÛT ? 30 € en timbres fiscaux

Timbre dématérialisé obligatoire à compter du 01/01/2019

Certificat d'hérédité

OÙ ? Notaire

Sacs

OÙ ? Mairie du domicile

À FOURNIR? Convention de pacs, déclaration conjointe de conclusion de pacs (Cerfa 15428*01 ou Cerfa 15725*02), attestation de résidence commune,

attestation de non-lien de parenté, copie de la CNI ou passeport ou permis de conduire, copie intégrale de l'acte de naissance. En cas de divorce, copie du livret de famille avec mention du divorce

COÛT? Gratuit

A partir du 1er novembre 2017

Présence des 2 personnes obligatoire pour l'enregistrement du Pacs

Changement de prénom OÙ ? Mairie du lieu de résidence

À FOURNIR?

- Copie intégrale de votre acte de naissance
- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile

COÛT? Gratuit

Etat civil:



- Ethan GALLOT: 29 octobre

Décès

- 03 février : Lucien GIZARD
- 10 février : Josiane POUCHIN, épouse OLIVIER
- 14 avril: Dominique AUBERT
- 23 juin : Rémi SAGET
- 19 août : Marie-Noëlle JOLICON, épouse CHAMAILLARD
- 23 août : Christian BEUNET
- 24 août : Pierre ROUSSEAU
- 07 octobre : Simone DURAND, épouse HARRAULT

On peut opérer un changement de prénom à partir du moment où l'on est en mesure d'en justifier la légitimité.

En cas de vol de vos papiers d'identité, veuillez vous adresser à la gendarmerie

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC DE BLÉNEAU

Maison de Service au public de Bléneau - Place de la Libération - 89220 BLENEAU 03.86.74.82.28- msapbleneau@orange.fr

Lundi au vendredi de 9h à 11h55 et 13h45 à 17h. Fermé le mercredi après-midi Tous les prestataires viennent uniquement sur rendez-vous.

Les demandes de cartes d'identité et de passeports se font également sur rendez-vous.



LE SOCIAL

- Le Conseil Départemental par le biais de Travailleurs Sociaux et de Conseillères en économie sociale et familiale : sur rendez-vous au 03 86 44 42 00
- · La MSA (Sécurité Sociale Agricole).
- COALLIA: Accompagnement Socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA orientés par le Conseil Départemental.
- Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

LA SANTÉ

- La Protection Maternelle Infantile (PMI) (Ne vient plus pour l'instant)
- L'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie).

L'EMPLOI

- La mission locale (pour les jeunes de 16 à 25 ans)
- Pôle emploi (actualisation et recherche sur internet)

LE LOGEMENT

- L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) qui conseille et informe les particuliers sur les questions juridiques, financières et fiscales (droit de la location, accession à la propriété, financements immobiliers...)
- EFFILOGIE (conseiller info énergie) qui sensibilise et informe sur la maîtrise de l'énergie et l'énergie renouvelable.

• CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui aide à définir vos besoins (construction, rénovation...) et à déterminer leur faisabilité (contraintes liées au terrain, dossier permis de construire...)

LE DROIT

- Le conciliateur aide les personnes à trouver des solutions dans divers conflits (conflits de voisinage, avec les institutions...).
- ADAVIRS (Association Départementale d'Aide Aux Victimes d'Infractions)

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	ASSISTANTES SOCIALES 9H30-12H DOMANYS 2 ^{ème} du mois 9H30-12H	
MARDI	COALLIA Assistante sociale RSA ADIL 4 ^{ème} 1 mois sur 2 10H-12H	CONCILIATRICE 2 ^{ème} du mois 14H-16H
MERCREDI	ADDICTOLOGUE 1 semaine sur 2 9H-12H	CAUE 2 ^{ème} du mois 14H-16h30 ADAVIR 3 ^{ème} du mois 14h-17h
JEUDI		Mission locale 1er du mois 14H- 16H EFFILOGIE 1er du mois 14H-16H3

Nous avons effectué jusqu'à ce jour 441 Cartes d'identités et 176 Passeports.







Collecte des déchets ménagers



COVID 19 et la collecte des déchets

Jeter les masques, lingettes, mouchoirs ou gants usagés au sol, c'est polluer de manière visible et invisible notre environnement, pendant des décennies voire des siècles.

De plus, cela expose potentiellement les personnes qui les ramassent au Covid 19.

Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture.

Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être refermé, puis conservé 24h. Il doit ensuite être jeté dans le sac poubelle à ordures ménagères. Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle verte à biodéchets, dans les colonnes de tri, les sacs jaunes ou en déchetterie.

> ****CORONAVIRUS** Que faire de mes déchets ?









#RestezChezVous | ©1∏≣©

Face au coronavirus, soyons tous mobilisés pour respecter les consignes sanitaires.

Les jours fériés

Les collectes ont lieu les jours fériés à l'exception des collectes du 1er janvier, 1er mai et 25 décembre qui sont décalées.

> Le calendrier de collecte 2021 est disponible en mairie.





Pour tout renseignement, appelez le : N° Vert 0 800 584 762

EL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXI

Les refus de collecte

Lors de la collecte, il est demandé à notre prestataire de collecte de contrôler la qualité du tri des ordures ménagères, des biodéchets et des emballages.



Si le tri n'est pas réalisé correctement, le bac ou le sac n'est pas ramassé. Les éboueurs remplissent un autocollant de refus et le collent sur la poubelle en indiquant de manière la plus précise possible l'adresse (commune, n° du bac...) et la raison du refus. La poubelle ne sera pas collectée tant qu'elle ne sera pas correctement triée.

Le double des refus est ensuite transmis aux agents environnement de la Communauté de communes Puisaye Forterre. Les habitants refusés pour la première fois sont informés par courrier qui explique les raisons du refus. Il est accompagné d'un guide du tri.

Infos pratiques

Stationnement gênant

Les camions qui collectent nos déchets sont des poids lourds très impressionnants de 10 mètres de long et de 3,6 mètres de hauteur.



Dans la commune, certaines

rues sont très étroites. Le camion a besoin d'une largeur de 3.10 mètres pour circuler.

Si des véhicules gênent le passage, la collecte n'aura pas lieu. Aussi, merci de ne pas stationner dans les rues étroites la nuit et la matinée de la collecte.

Sortie des poubelles

Conformément au règlement de collecte les déchets doivent être présentés à la collecte la veille au soir à partir de 18h, sur le trottoir ou en l'absence de trottoir, en limite de chaussée, à un emplacement ne gênant pas la circulation et les rentrer le lendemain, le plus tôt possible.

Les récipients qui se trouveraient de façon notoire sur la voie publique en dehors de la plage horaire prévue pourront être repris par les agents communautaires, les équipes de collecte ou par les agents communaux.

Pour faciliter le travail des éboueurs, les bacs doivent être présentés avec les poignées tournées côté route.

LABELLISATION DE NOS P(OINTS) C(ONSEIL) B(UDGET)

L'UDAF de l'Yonne vient d'obtenir la labellisation de son service ISBF en PCB au nombre de 3 :

- Auxerre-Tonnerre,
- Sens,
- Avallon.



L'objectif du Point Conseil Budget est de proposer un soutien dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent. Mais aussi d'apporter une aide administrative.

Il est ouvert à toutes les familles du département, c'est un service gratuit et confidentiel.

Contact: 03 86 42 29 65 ou udaf89@udaf89.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h-12h / 14h -16h30

Vendredi: 8h-12h / 14h-16h

FÉDÉRATION DES EAUX DE PUISAYE FORTERRE

epuis le 1er janvier 2017, l'ancien Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la région de Bléneau ainsi que neuf autres syndicats ont été fusionnés dans le cadre de la loi NOTRe, après avis favorable de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, en un seul syndicat mixte fermé dénommé, FEDERATION EAUX PUISAYE FORTERRE, par arrêté interpréfectoral du 14 novembre 2016.

Un mode de gestion d'exploitation de la distribution d'eau s'exerce à ROGNY depuis 1974 : la régie de service public directe par la Régie Eaux Puisaye Forterre.

La production, la distribution et la gestion administrative en Eau Potable de votre commune est assurée par la Régie Eaux Puisaye Forterre et le recouvrement des factures par la Trésorerie de Toucy, 2 Rue Philippe Verger.
Pour toutes questions relatives
à l'Eau potable sur votre commune: la facturation, la fermeture
ou l'ouverture, la création ou la
modification de branchements,
la qualité de l'eau, le signalement
de fuites sur réseau..., merci de
contacter la Régie Eaux:

- Par téléphone au 03 86 44 01 42
- Par mail à regieeau@repf.fr
- Par courrier : Régie Eaux Puisaye Forterre, 115 avenue du Général de Gaulle 89130 TOUCY
- Par l'Agence en ligne : www.eaux-puisaye-forterre.fr

Les bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors de ces plages horaires et en cas d'urgence (pour tout ce qui n'est pas relatif à la facture d'eau), il conviendra de contacter le service d'astreinte au 03 86 44 01 42.

FÉDÉRATION EAUX PUISAYE FORTERRE

La Fédération en chiffres



26 534 abonnés



4 297 841 m3 distribués*



2 220 kml de réseau



8145 ml de réseau renouvelés



26 520 m3 de stockage dans 66 réservoirs



1694 compteurs renouvelés



ouvrages de prélèvement



21 stations de production dont 12 stations de traitement



99,2 % des analyses bactériologiques conformes



92,6 % des analyses physico-chimiques conformes

* sur la période de relève ramenée à 365 jours

IIII S COMMUNALES



Vous avez entre 16 et 25 ans?

Soyez en règle au regard du service national!

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans



Calendrier de vos démarches				
Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.			
A 16 ans ½	Créez votre compte sur www.majdc.fr dès réception d'un mail du Service National			
A 17 ans	Vous êtes convoqué(e) à la Journée défense et citoyenneté.			

OUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS?

Pour les moins de 18 ans

L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC

ou l'attestation individuelle d'exemption médicale



Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr?

- Pour changer la date et le lieu de votre JDC;
- Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- Pour géo-localiser le site JDC;
- Pour retrouver votre attestation de participation.



INFOS COMMUNALES VIVA I INTA I FO

BIEN VIVRE APRÈS 60 ANS

Seniors, faites vous connaître!

haque été, la commune recense toutes les personnes âgées, handicapées, isolées et fragiles. Toutes ces personnes peuvent en faire la demande à la mairie, la demande peut être également faite par un parent. Un registre d'inscription est mis en place en mairie.

Les personnes inscrites sur ce registre sont contactées par la mairie en cas d'épisode caniculaire et de crise sanitaire par exemple. Si vous étiez déjà inscrits en 2019, pensez à mettre à jour vos informations afin d'actualiser le registre.

Bien vieillir dans l'Yonne

MAIA est une méthode d'action qui associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants, grâce à une démarche novatrice : l'intégration des services d'aide et de soins :

- Services à la personne
- Santé
- Accès aux droits
- Associations
- Situation complexe



Ce service offre une écoute spécifique et une réponse adaptée aux attentes des personnes âgées et de leurs familles. S'adresser à Toucy au 03 86 44 42 00 ou au niveau départemental au 03 86 72 85 00 (lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)

Apirjso



Le Service d'Accueil de Jour « LES ATELIERS » de l'association APIRJ-SO La Couronnerie situé à St Fargeau est un service qui accueille des personnes en situation de handicap du lundi au vendredi de 9h à 16h. Les activités proposées sont diverses et variées et ont pour objectif le bien-être et l'épanouissement de chacun ainsi que le maintien du lien social. Des manifestations et des sorties sont organisées afin de valoriser et mettre en avant les compétences des personnes accueillies.

N'hésitez pas à nous contacter au : 03.86.22.13.76.









ACTIV'UNA intervient sur votre secteur!

Notre structure d'aide au maintien à domicile continue d'intervenir sur la commune de Rogny, toujours dans le souci d'œuvrer au bien être de nos bénéficiaires.

ACTIV'UNA Puisaye Forterre gère un service de proximité pour toute personne dans le besoin : personnes âgées, personnes handicapées, personnes en activité ou non, ou encore jeunes enfants.

L'Association intervient 7 jours sur 7 et vous met à disposition du personnel qualifié.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les services du Conseil Départemental, les Caisses de Retraite, La CAF, ou encore les Mu-

Nous proposons également un accueil de jour itinérant en Puisaye « Les Rendez-vous »:

Lundi et mercredi à Charny Mardi et jeudi à Bléneau Vendredi à Champignelles

Pont Capureau - 89130 TOUCY

CIVISME

Le Maire n'est en aucun cas responsable des coupures d'électricité ou d'eau et des difficultés de réseaux auprès des fournisseurs internet ou téléphoniques. Merci de contacter directement les services concernés comme le fait également la mairie lorsqu'elle est touchée. Lorsqu'une coupure est programmée, la mairie en informe les administrés via les réseaux sociaux, site internet, affichage et notifications Ma Commune Connectée.

Nous tenons à vous rappeler que la Municipalité n'intervient pas sur le domaine privé mais exclusivement sur les voies publiques. En cas de gel, nous vous rappelons que vous avez le devoir de sabler, ou saler devant votre pas de porte afin d'éviter les incidents. Nous rappelons à chaque usager que le code de la route s'applique également en ville et que le stationnement des véhicules sur les trottoirs est gênant et dangereux.

CIVISME

Nous vous rappelons que l'obligation d'entretien incombe à tout propriétaire d'un terrain situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 m de ces mêmes habitations et cela pour des motifs environnementaux (art. L2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nos amis les bêtes : les animaux doivent être tenus en laisse sur la voie publique!

Attention : si vous êtes en possession d'un chien de 1re ou 2e catégorie vous devez impérativement le déclarer en mairie et être titulaire d'un permis de détention délivré par le Maire après présentation des justificatifs suivant :

- identification,
- assurance,
- vaccination antirabique,
- stérilisation (certificat vétérinaire) pour les chiens de 1re
- attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale (La loi 2008-582 du 20 juin 2008).
- Relèvent de la 1re catégorie les chiens sans pedigree dits « pit-bulls ou moer-bulls » assimilables aux chiens de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE

MASTIFF, TOSA-INU.

• Relèvent de la 2e catégorie les chiens avec pedigree de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, TOSA, ou encore ROTTWEILER (avec ou sans pedigree).

Avez-vous déjà pensé que...?



dienne!

- Si votre chien aboie, il peut déranger le voisinage. Vous êtes susceptible d'avoir une amende de 3e classe.
- Votre chien en liberté pourrait mordre gravement une personne.
- Les déjections de votre compagnon peuvent occasionner une gêne pour les passants. Pensez à prendre un sac plastique lors de sa promenade quoti-

Les 3 distributeurs de sacs installés à Rogny sont équipés de sacs biodégradables et compostables depuis 2019.

Un petit geste pour l'environnement!

Le Conciliateur de Justice : Concilier pour réconcilier

Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, vous pouvez vous adresser à un Conciliateur de Justice. C'est un moyen alternatif, simple, rapide - gratuit - et souvent efficace de venir à bout d'un litige et d'obtenir un accord amiable. « L'article 4 de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle rend obligatoire, à peine d'irrecevabilité que le juge peut prononcer d'office, la saisine du tribunal d'instance par déclaration au greffe qui n'est pas précédée d'une tentative de conciliation menée par un conciliateur de justice, pour toute demande initiale inférieure à 4 000€ ».

QUI EST LE CONCILIATEUR : C'est un auxiliaire de justice, assermenté et bénévole. Il est nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel de Paris. Il est impartial, discret, tenu au secret (article 1531 du code de procédure civile), son rôle n'est pas de dire qui a tort et qui a raison. Il n'est pas Juge mais les accords de conciliation peuvent à la demande des parties, être homologués par le Juge. SES COMPETENCES : Le Conciliateur de Justice peut intervenir dans de nombreuses affaires : problèmes de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, ou opposant un consommateur à un professionnel, problème de copropriété, querelle de voisinage, désaccord entre fournisseur (téléphonie, internet, énergies...) et client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, malfaçons des travaux, mutuelles, assurances, banques, etc. Le Conciliateur de Justice ne peut pas intervenir dans les conflits entre vous et l'Administration (Etat ou Collectivité territoriale...), ou concernant l'état civil et la famille (divorce, pension alimentaire, garde d'enfant, ...), ou le droit au travail.

Avant de faire appel au Conciliateur, il est indispensable d'avoir tenté par soi-même de résoudre le différend soit verbalement puis éventuellement par courrier.

Pour me contacter:

Par courrier : Hélène MEUNIER Mairie - 89350 CHAMPIGNELLES Par courriel: helene.meunier@conciliateurdejustice.fr

Permanences en mairie de BLENEAU: le 2º mardi de chaque mois de 14 à 16 heures.

La lutte contre les bruits gênant le voisinage :

Les bruits de voisinage sont réglementés par l'article 5 de l'arrêté préfectoral de 1991. Sont concernés les bruits occasionnés par des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tel que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, ...

Ils peuvent être utilisés de la manière suivante :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.





EMBELLISSEMENT ET VALORISATION DUVILLAGE

Concours Communal de fleurissement 2020

Catégorie Façades

1^{er} prix : Mme Josiane CHARENTON 2^{ème} prix : M. Gilles BOBEZEAU

Catégorie Terrasses

1er prix : Mme Nicole PETIT 2ème prix : Mme et M. Grégory CHARENTON 3ème prix : Mme et M. Jean-François HUBER 4ème prix : M. Gérard ROSSO

Catégorie Jardins

1^{er} prix : Mme et M. Gilbert MOLLE 2^{ème} prix : Mme Christiane SAMYN 3^{ème} prix : Mme et M. Marc DOUCE 4^{ème} prix : Mme et M. Daniel JULIEN

Catégorie Ecluses

1er prix: M. Didier TISSIER

Catégorie Hébergements touristiques

1er prix: Chambres d'hôtes La Crasne

Catégorie Commerces

1er prix: Bar PMU « Le Colombier »









ACTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PUISAYE-FORTERRE : UN NOUVEL EXÉCUTIF ET DES PROJETS LANCÉS !



REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE



e nouvel exécutif de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre (CCPF) a été élu le 11 juillet 2020. Le bureau communautaire est composé du Président et des 11 Vice-Présidents. La Direction Générale des Services a également été modifiée au 1er septembre 2020 avec le remplacement de Valérie Humblot par Carole Tabbagh-Gruau.

Liste des élus sur le site www.puisaye-forterre.com

Pour rappel la CCPF, née le 1er janvier 2017, est une collectivité apportant son soutien financier, matériel et humain à la mise en place des politiques communales du territoire. Forte de plus de 100 agents mobilisés, la CCPF gère des services du quotidien pour plus de 35 000 habitants sur 57 communes. Avec un budget cumulé (tout budget annexe et section confondue) de 40 062 792, 30€ voté le 23 juillet 2020, les membres de la CCPF travaillent collaborativement afin de mettre en place des projets favorisant la vie intercommunale. Les élus et agents de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre œuvrent pour pérenniser un service public performant, au plus près de ses habitants tout en apportant son soutien aux communes membres.

Le développement durable au cœur de la Puisaye-Forterre!

La rentrée 2020 a débuté avec une reprise de grands projets pour relancer l'économie et le dynamisme de la Puisaye-Forterre. La Communauté de communes poursuit son évolution en ce sens. Très engagée dans le respect de l'environnement, elle a également à cœur de porter des projets mêlant innovation et développement durable

Le service habitat de la CCPF a démarré le programme Effilogis. Pour la période 2020-2022, la



collectivité s'engage dans ce programme avec l'appui de la Région Bourgogne Franche-Comté et de l'ADEME. Ce dispositif s'adresse aux propriétaires occupant une maison individuelle en résidence principale. Des aides financières sont mises en place, selon certaines conditions, pour financer l'audit énergétique, l'accompagnement technique et les travaux de rénovation « Bâtiment Basse Consommation » (BBC). Adapter son domicile pour un mode de vie plus respectueux de l'environnement et de la santé : c'est le défi de la rénovation performante engagé par la CCPF. Le parcours Effilogis est organisé en plusieurs étapes :

- L'audit énergétique : Réalisé par un Bureau d'Etude Thermique (BET) conventionné par la Région, cet audit permet d'identifier les solutions adaptées à votre logement pour réaliser des travaux performants.
- Les travaux : un BET conventionné par la Région vous accompagne pendant toute la phase travaux, jusqu'à la réception du chantier.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller Effilogis de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre au 03 58 21 80 00 ou à l'adresse mail habitat@cc-puisayeforterre.fr.

Pour poursuivre son engagement environnemental et proposer toujours plus de solutions alternatives, la CCPF travaille en collaboration avec la coopérative Rezo Pouce pour valoriser l'auto-stop. Un service gratuit et sécurisé favorisant le covoiturage. Grâce à de nombreux Arrêts sur le Pouce (comme des arrêts de bus) et à l'application Rezo Pouce, les habitants d'un même territoire peuvent facilement se retrouver et partager leurs trajets. Passager et conducteur doivent s'inscrire en mairie ou sur le site internet www.rezopouce.fr. Il est nécessaire d'agréer à la charte de bonne conduite et de fournir une pièce d'identité pour participer à la sécurisation du réseau. À la suite de votre ins-

cription, vous recevrez un kit de mobilité dans lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires à la pratique. Rezo Pouce est aussi ouvert aux adolescents à partir de 16 ans! Pour ce faire, il faut fournir une autorisation parentale et la carte d'identité du responsable légal. Les passagers peuvent envoyer un SMS pour indiquer la plaque d'immatriculation du véhicule dans lequel ils sont montés pour une traçabilité du trajet et voyager en sécurité.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet www.rezopouce.fr.

Les élus et les agents de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre vous souhaitent à toutes et tous une très belle année 2021!



L'arrêt sur le Pouce de Rogny est situé Rue André Henriat, près de la Carrosserie de l'écluse.

ACTION COMMUNALE

La crise de la covid19 dans notre village

Suite à l'annonce du confinement par le Président de la République, nos commerces, ainsi que nos écoles et nos services publics ont dû fermer le 16 mars.

La vie associative et avec elle, la vie sociale s'est aussi arrêtée, plus de manifestations, plus de rencontres amicales et festives.

Lors du premier confinement, j'ai relayé sur les réseaux sociaux une demande de masques lancée par nos infirmières. Des habitants et des responsables d'entreprises de Rogny se sont manifestés et ont fourni ces précieux masques qui manquaient cruellement à nos professionnels de santé. Des couturières ont fabriqué bénévolement des masques en tissu que nous avons distribué en priorité aux personnes les plus vulnérables. 700 masques en tissu ont été achetés par la collectivité et mis à disposition lors de 2 matinées à la Mairie.

Au niveau de la Commune, un service réduit

a été mis en place, télétravail où présentiel à la Mairie, présence sur le terrain pour la gestion de la station d'épuration, présence ponctuelle pour notre agent postal.

Un registre des personnes vulnérables a été créé et les membres du Conseil Municipal ont appelé régulièrement afin de connaître les besoins. Des habitants se sont proposés pour faire les courses et des employés communaux ont aussi apporté leur aide.

Je remercie encore toutes les personnes qui ont fait preuve de solidarité en fabriquant des masques, en faisant les courses, en aidant leur voisin.

Les commerces ont été et sont toujours à la peine. La Communauté de Communes et la Région Bourgogne-Franche-Comté ont mis en place des aides. Certains de nos commerçants font des plats à emporter, mais rien ne remplacera la réouverture de nos commerces, de nos bars et de nos restaurants.

Le 11 mai, nous n'avons pas réouvert notre école car nous n'avions pas la possibilité de respecter les recommandations sanitaires (pas de masques, pas de produits d'entretien aux normes), mais le 2 juin, les cours ont pu reprendre avec un protocole sanitaire strict et une présence réduite à la cantine. Depuis la rentrée de septembre, la restauration est organisée avec 2 services. Lors de la rentrée des vacances de Toussaint, j'ai remis des masques à chacun des enfants scolarisés à la primaire de Rogny, au collège de Bléneau et au lycée de Toucy.

Nous devons continuer à respecter les gestes barrières, mettre le masque dans nos commerces, nos services publics, devant nos écoles et nos arrêts de bus scolaires. Il n'y a qu'ainsi que nous pouvons espérer vaincre ce virus.

Travaux réalisés par les employés en 2020 :

- Point à temps (réparation de la voirie) : 65,69 tonnes pour 7 220,45 euros.
 - Elagage et divers travaux de tonte et entretien
 - Entretien journalier de la station d'épuration
 - Entretien hebdomadaire des pompes de relevage
 - Taille des arbres
 - Installation de nouveaux panneaux de signalisation
 - Installation des terrasses des mobiles homes du camping
 - Refonte du terrain de pétanque du camping
 - Installation de jeux au camping
 - Faïence et divers travaux au camping
 - Intervention lors d'imprévus climatiques ou autres



Tilleul de l'école coupé par le personnel communal.

Travaux réalisés en 2020 par des entreprises :

- Travaux de voirie : trottoir route de Champcevrais, trottoir rue Gaspard de Coligny, réfection de la route de la Brénellerie
- Elagage des platanes Quai Sully

Ma Commune Connectée :

Votre commune est partenaire de l'application Ma Commune Connectée. Vous pouvez la télécharger sur votre téléphone ou votre tablette, via Google Play ou l'App Store. La commune vous informe des incidents, évènements importants, risques, travaux, dangers, actualités... L'application est équipée d'un système

de notifications et vous serez donc directement avertis lorsqu'une nouvelle information sera disponible.



Gérard DAUDET

MONUMENTS - FLEURS NATURELLES et ARTIFICIELLES CHAMBRES FUNÉRAIRES à CHARNY et BLÉNEAU TOUTES FORMALITÉS



10, rue d'Orléans - 89220 BLÉNEAU Tél. : 03 86 74 80 93 et 06 30 65 93 69

41, Grande Rue - 89120 CHARNY ORÉE DE PUISAYE

Tél.: 03 86 63 60 06

N° Habilitation 13 89 185

ACTION COMMUNALE

Recensement de la population

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons et après une large concertation auprès notamment des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022. Les associations d'élus consultées ont unanimement soutenu ce report.

100 ans de Mademoiselle Geneviève Ducerf



Mademoiselle Geneviève Ducerf a eu cent ans cette année. Une petite fête a été organisée par ses proches et ses amis. La Commune de Rogny les sept écluses était représentée par Mesdames Gaudin et Charenton qui ont offert un

bouquet de fleurs au nom de la Municipalité.

Nous ne pouvons qu'avoir une affection particulière pour une personne qui a traversé un siècle car elle appartient à l'histoire de son village.

Flan Vigipirate

Suite à la recrudescence des attentats terroristes sur le territoire national, le plan vigipirate a été relevé à son niveau «Urgence attentat». Des barrières ont été installées devant l'école, le stationnement des véhicules est formellement interdit.

MAC SST du personnel

Le personnel communal a participé le 18 novembre dernier au Maintien et Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail.



Espace sans tabac



Le projet Espace sans Tabac est un projet national de la Ligue contre le cancer, financé par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM). Au sein du département, le Comité de l'Yonne travaille sur ce projet en partenariat avec le Réseau d'aide à l'arrêt du tabac Tab'agir.

Les Espaces sans Tabac sont des lieux extérieurs où la consommation de tabac est interdite, identifiés à l'aide d'un panneau signalétique.

Les principaux objectifs des Espaces sans Tabac sont:

- Dénormaliser le tabagisme
- Eliminer l'exposition au tabagisme passif des jeunes et réduire leur initiation au tabagisme.

Le Maire de Rogny a souhaité créer deux Espaces sans tabac devant l'école et l'abribus.

Les panneaux et le marquage au sol seront mis en place en janvier 2021.

Des cendriers de poche seront également distribués aux personnels éducatifs et parents fumeurs. Leurs intérêts :

- financier pour la collectivité avec le ramassage des mégots
- environnemental avec une diminution des mégots au sol
- médical avec la mention des coordonnées de Tab'agir Bourgogne Franche-Comté

Panneau autoroutier du Monument historique des 7 écluses

œuvre le projet de renouvellement de la signalétique d'animation culturelle et touristique le long des axes autoroutiers A5, A6 et A77.

La commune de Rogny a décidé en 2019 de participer à ce

Le Département a mis en projet avec la mise en place de deux panneaux autoroutiers présentant le Monument des 7 écluses le long de l'A77 à la sortie n°19 (Gien Nord sens Paris-Nevers) et à la sortie n°20 (Gien Sud sens Nevers-Paris) La prestation représente un

coût total de 30 000 euros, financé à 25% par le Département, soit un reste à charge pour la commune de 22 500 euros.

Ils sont en place depuis 2020.



ACTION TOURISTIQUE URISTIOUE

ACTION TOURISTIQUE

CAMPING MUNICIPAL:

Malgré la situation sanitaire et le report de sa date d'ouverture au 03 juillet pour tous les campeurs, le camping continue chaque année son développement et 2020 n'a pas fait exception. Le **terrain de pétanque**, particulièrement apprécié des campeurs, a été entièrement refait par les employés communaux.

Les terrasses des deux anciens mobiles homes ont été remplacées et couvertes pour plus de sécurité et de confort.

Une **borne électrique supplémentaire** et les derniers disjoncteurs en 16 ampères ont été installés en début de saison.

Un filet de Vhole Ball crée une nouvelle activité sur place, et trois nouveaux bateaux à pédales ont été achetés d'occasion pour remplacer les anciens (hors d'usage ou volés).

Notre classement en 2 étoiles arrivant à son terme, nous avons dû passer un nouvel audit de contrôle en septembre, qui a validé **notre nouveau classement en « 3 étoiles » pour cinq ans.**

En terme de fréquentation, le camping enregistre une baisse de 19,43%, ce qui correspond aux nuitées manquantes des mois d'avril, mai et juin. En juillet, le camping a accueilli autant de visiteurs qu'en 2019 (sans l'organisation du feu d'artifice), ce qui est très positif pour l'avenir.

On note une petite augmentation de 11% en août et septembre.

L'activité « bateaux à pédales » a très bien fonctionné cette année, de même que l'activité location de vélos électriques ou classiques en partenariat avec la Communauté de communes Puisaye-Forterre et Presta'roo cette année.

Le nombre de locations de vélos a donc augmenté de 50% par rapport à 2019, et le nombre de locations de bateaux à pédales de plus de 150% depuis 2018 (activité quasiment à l'arrêt en 2019).

LA SCANDIBÉRIQUE:

La Scandibérique est la partie française de l'EuroVelo 3, véloroute européenne reliant Trondheim (Norvège) à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne). Cet itinéraire traverse la France du nord-est au sud-ouest, sur plus de 1700 km.

Elle emprunte le Canal de Briare, et

les élus du Conseil départemental du Loiret l'ont testé de Nargis à Briare le 22 juillet. Ils ont été accueillis à Rogny les sept écluses par le Maire, sa 1ère adjointe et le Vice-Président au tourisme de la Communauté de Communes Jean-Michel Rigault.

Le Loiret était représenté par son Président, Marc Gaudet, son Vice-Président au tourisme, Frédéric Néraud, et le Conseiller Départemental, Michel Lechauve.

Un trajet provisoire est actuellement matérialisé sur la partie icaunaise du Canal de Briare.

La Communauté de Communes de Puisaye-Forterre, étant dorénavant le maître d'œuvre de ce tronçon, la véloroute devrait être aménagée durant l'année 2021! Elle empruntera le chemin de halage du village de Dammarie-sur-Loing à Rogny-les-7-écluses, puis le chemin piétonnier montant les 7 écluses, l'ancien Canal de Briare, pour reprendre la direction de la Gazonne.

COMPTEUR À PIÉTONS AUX 7 ÉCLUSES :

Cette année 2020, toute particulière, a connu une baisse de fréquentation générale du tourisme, et plus particulièrement du Monument historique des 7 écluses. Après une hausse de 150% en janvier, les mois de février, mars, avril et juin connaîtront une baisse importante (majoritairement en avril).

Le mois de mai est stable, certainement dû au déconfinement récent.

Les mois d'août et septembre enregistreront une petite hausse.

Au terme de cette année, nous comptabilisons donc 35 000 passages, soit une diminution annuelle de 16 %.

Les deux jours les plus fréquentés restent les dimanches et samedis avec respectivement 23% et 19 % de la fréquentation globale.



A CHION TOURISTIQUE

Tourisme Fluvial du Centre

2020, UNE ANNÉE 70%



La pandémie de covid-19 ayant fortement limité les déplacements, la clientèle étrangère nous a manqué.

A contrario, les français ont redécouvert la France et la Bourgogne. La saison, très courte, a été très dense cet été et nos plaisanciers ont particulièrement apprécié notre région et tous ses trésors. La fréquentation du port a également été faible.

Les bateaux-hôtels n'ayant pas pu accueillir leur clientèle étrangère sont restés à quai.

Les plaisanciers ont moins navigué que d'habitude :

Nbr de pers. en 2020 : 340 Nbr de pers. en 2019 : 549

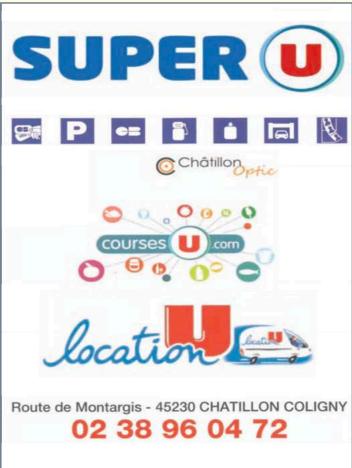
(sécheresse, fermeture de la navigation 18/08)

Nbr de pers. en 2018 : 782





En attendant les beaux jours, on se concentre sur l'hivernage et on refait une beauté aux bateaux de notre flotte.







VIE SCOLAIRE





ECOLE ÉLÉMENTAIRE DE ROGNY ET GARDERIE

Les élèves de l'école élémentaire de Rogny ont accueilli trois nouvelles maitresses cette année. La classe de CP/CE1 de Mme Noail et Mme Butin (vendredi) est composée de 6 CP et 11 CE1. La classe de CE2/CM1/CM2 de Mme Dumont compte 5 CE2, 7 CM1 et 7 CM2.

Les horaires restent les mêmes : 9h à 12h15 puis 13h45 à 16h30. La mairie propose un service de garderie de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 17h30. Ce service est assuré par Katia, elle s'occupe également du ménage et de la cantine avec Marie-Christine. Ainsi elles assurent deux services de restauration. Les repas sont toujours préparés par la maison de retraite de Champcevrais.

Ce début d'année scolaire 2020/2021 est fortement marqué par la situation sanitaire actuelle. Celle-ci nous contraint de renoncer à l'organisation des manifestations habituelles (loto, spectacle de Noël...) et ne nous permet pas de reporter le voyage prévu initialement en juin 2020.

Les deux classes sont inscrites à « Ecole et cinéma ». Les élèves visionneront 3 films, au cinéma de Champignelles. Afin de prolonger ce

projet cinéma, les élèves travailleront une technique d'animation.

Nous allons également fleurir notre jardin et y faire un petit potager.

Comme chaque année, les élèves se rendent une fois par mois à la bibliothèque de Bléneau. Nous pourrons également profiter du gymnase de Bléneau ainsi que de la piscine de Saint-Maurice sur Aveyron (CP/CE1). Nous espérons fortement que la fin d'année scolaire sera plus légère et nous permettra d'organiser des sorties scolaires ainsi que notre kermesse.



VIE SCOLAIRE

La garderie

La garderie communale, gérée par Katia Veron, est ouverte de 7h30 à 8h50, et de 16h30 à 17h30. Le tarif est de 1 euro par présence, quelque soit la durée. Le goûter est fourni par les parents.

10 enfants fréquentent actuellement la garderie, dont 5 maternelles et 5 primaires.

Katia emmène les enfants de la maternelle au car le matin, et les récupère également le soir à 16h45.

Elle organise tous les soirs des activités manuelles (selon des thèmes



d'actualité: carnaval, automne, Noël, ...), des jeux de société, du coloriage, des activités de mimes et de musique.









BLÉNEAU - PROPRETÉ - SERVICES

Éric BISSON

Nettoyage et Services Industries - Commerces - Collectivités - Particuliers

bleneau.proprete@free.fr 12, rue des Vignes 03 86 74 88 60 - 06 66 31 89 89 89220 BLÉNEAU

ANIMATION COMMUNALE

ANIMATION COMMUNALE

La crise sanitaire avec les deux confinements et les gestes barrières n'ont pas permis l'organisation de nos animations communales habituelles tels que la Fête de la musique, le Théâtre, les Journées européennes du patrimoine et l'Accueil des nouveaux arrivants.

Seuls les Vœux du Maire, les cérémonies commémoratives et la Nuit des étoiles ont été maintenues.

Les Vœux du Maire

Comme chaque année, le Maire accueille tous les rognycois le temps d'une soirée. A cette occasion, le Maire expose une rétrospective de l'année écoulée et les projets à venir. La remise des prix du Concours Communal des Maisons Fleuries permet de remercier et récompenser toutes les personnes qui œuvrent pour l'embellissement de leurs maisons et du village.





Nos cérémonies commémoratives :

Elles se sont déroulées en toute intimité cette année.



8 mai : Fin de la Seconde Guerre Mondiale



18 juin : Appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi



14 juillet : Fête nationale



11 novembre : Armistice de la Première Guerre Mondiale

A NIIVA 1-1 O N ANIMATION COMMUNALE

La Nuit des étoiles

Elle a eu lieu le vendredi 7 août, à 23h dans les hauteurs de notre village. La vingtaine de participants était ravie d'approfondir ses connaissances astrales.







D'une rive à l'autre

L'association La Gargouille lançait un nouveau concept : des lectures musicales de mi-août à fin septembre, dans des communes de Puisaye, avec un calendrier adapté au rythme d'une belle roulotte, tirée par des ânes.

Elle a souhaité faire une halte au pied des 7 écluses le vendredi 4 septembre, où elle a accueilli 58 participants enregistrés sur place. Nous les en remercions.





FÊTE DE NOËL

Le Noël de nos aînés :

Dans ce contexte difficile, nos aînés ont encore plus besoin de notre soutien!

Cette année, 88 colis individuels et 45 colis pour couples ont été distribués par les conseillers municipaux aux rognycois(es) de plus de 70 ans, pendant la période des fêtes de fin d'année.

Ils étaient composés d'un bloc de foie gras, d'un chutney de figues, d'un tartare de langoustine, d'une terrine de canard, d'une mitonnade de volaille, d'une bouteille de bordeaux, d'un dessert abricots/pruneaux, de Rochers coco, chocolats, et papillotes.

Sept colis (composés de produits de beauté) ont également été remis à six femmes et un homme en maison de retraite.





Le Noël des écoles :

Les élèves de l'école de Rogny ont eu la visite du Père Noël, jeudi 18 décembre. Chaque élève a reçu un cadeau ainsi que des chocolats offerts par les comités des fêtes de Champcevrais et de Rogny les Sept Ecluses. Ce moment n'était malheureusement pas aussi festif que les années précédentes. Mais l'excitation était au rendez-vous. Nous avons poursuivi avec un goûter pris dans les classes. Les enseignantes remercient les comités des fêtes et les municipalités.



SBPI Environnement

Ingénierie, fabricant et installateur d'équipements pour la dépollution de l'air.

ADRESSE: 88 rue André Henriat 89220 Rogny les sept écluses Tel: 0386742849 ~ E-mail: sbpi@wanadoo.fr

Site internet: https://sbpi-environnement.fr/

PRESTAROO







Motos / Scooters / Quads / Vélos Vélo à fissistance Electrique / Vélo pour personne à mobilité réduite fichats / Ventes / Location

8 fg du Puyrault - 45230 CHÁTILLON-COLIGNY - prestaroo@yahoo.com

09 51 22 13 62 • 06 83 93 45 79





ASSOCIATIONS

VIII ASSOCIATIVE

Club de l'amitié :

Président : Gérard SEMENCE

L'année 2020 a commencé par l'Assemblée Générale en janvier, suivie du concours de belote qui n'a pas attiré les foules. Les après-midis cartes et couture se sont arrêtés en mars avec le confinement. Seulement la couture a repris en septembre les lundis après-midi avec un protocole sanitaire strict.

En ce qui concerne l'avenir, les adhérents inscrits en 2020 seront automatiquement réinscrits en 2021 sans avoir à payer de cotisation. Pour les nouvelles personnes voulant s'inscrire il leur sera demandé à partir de l'assemblée générale de 2021 la somme de 1 euro par mois et ceci jusqu'en décembre.

Concernant les manifestations que nous avons inscrites au calendrier ci-dessous, il pourrait y avoir des annulations suivant la situation sanitaire :

- pour les repas : annulation deux mois avant la date.
- pour toutes les autres manifestations : annulation trois mois avant la date.

Nous ne prendrons aucun risque sanitaire pour nos adhérents et nos sympathisants. La reprise des après-midis cartes et couture sera communiquée ultérieurement. Toutes les modifications de nos activités vous seront annoncées par voix d'affiches chez les commerçants et au local du Club.

Calendrier prévisionnel des manifestations 2021, sous réserve de la suppression des mesures sanitaires actuelles :

14 février : BELOTE

28 mars : REPAS à THÈME 25 avril : MARCHÉ AUX FLEURS

20 juin : REPAS FÊTE DES MÈRES 21 & 22 août : VIDE GRENIERS

21 novembre : REPAS FIN D'ANNÉE 5 décembre : MARCHÉ DE NOËL

La date de l'Assemblée Générale sera communiquée un mois avant, quand la situation sanitaire le permettra.

Les Peintres en Liberté de Rogny les sept Écluses

Président: Daniel JULIEN / Tél: 06 72 59 55 35

Depuis mars 2020, en raison des mesures sanitaires imposées par le Co-

vid 19, aucune manifestation prévue par l'association n'a pu être réalisée.



Tous les ateliers peinture, encadrement, bonsaï, chorale, ont été suspendus.

Année 2021:

Une assemblée générale particulière se tiendra au mois de janvier 2021. Elle ne réunira que les membres du bureau.

Les adhérents de l'association seront informés par mail ou par courrier des décisions prises.

Il ne sera pas demandé de cotisation aux adhérents actuels au titre de 2021, l'adhésion de 2020 est prolongée d'un an.

Prévisions des activités et manifestations de l'association pour 2021:

En fonction de l'évolution sanitaire, nous espérons reprendre nos activités au printemps et réaliser en 2021:

- peinture : exposition de tableaux et concours de dessin/peinture (enfants et adultes)
- bonsaï: exposition
- chorale : participation à la fête de la musique.

Le calendrier ne peut pas être aujourd'hui précisé.

Nous espérons que notre village retrouvera vite sa vie sociale et ses activités.

Association TMOP (Traditions, Métiers et Outils en Puisaye)

Président : Jean-Luc HENRIAT

En 2020, la situation sanitaire a fortement impacté les activités sociales de notre commune et les manifestations que nous avions prévues.

Une assemblée générale particulière se tiendra début janvier. Elle se déroulera en comité restreint avec les membres du bureau.

Tous les adhérents 2020 recevront, par mail ou par courrier, le rapport moral et le rapport financier ainsi que le compte-rendu de cette assemblée générale avec les décisions prises.

Lors de cette assemblée générale, il sera proposé d'acter officiellement la prolongation d'une année de la durée de validité de la cotisation 2020.

Ainsi il n'y aura pas de nouvelle cotisation en 2021 pour les adhérents 2020.

Pour cette nouvelle année, nous envisageons de reprogrammer les expositions prévues initialement :

- Rogny et la nature fin avril, en même temps que le marché aux fleurs,
- Les métiers liés à l'exploitation de l'arbre les 26 et 27 juin à l'occasion des journées du patrimoine de pays et des moulins,
- Les villages de l'Yonne, à l'occasion des journées du patrimoine le 18 et le 19 septembre,
- si la situation sanitaire le permet dans de bonnes conditions de convivialité.

Nous espérons que nos villages et leurs habitants retrouveront rapidement une vie sociale normale et enrichissante.



VIE ASSOCIATIVE

Sphères des Écluses

Président : Laurent MIRA

Au cours de l'année 2020, nous avons fait un poker le samedi 21 mars 2020 avec une trentaine de participants.

Suite aux événements liés à la Covid, les manifestations qui ont suivi ont été annulées.

Pour l'année 2021, nous ferons un concours de

pétanque le dimanche 18 avril avec inscription à 13h30 et jet du but à 14h30.

Ensuite un second concours de pétanque le dimanche 16 mai et un troisième concours le samedi 26 juin aux mêmes horaires.

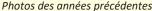
Selon les événements par rapport à la covid,

je ferais certainement un autre concours de pétanque ou une marche en fin d'année.

Ces dates peuvent changer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Merci cordialement.









Office de tourisme de Puisaye-Forterre

Présidente : Nathalie BROCHUT

Au fil des mois, restez informés de l'actualité touristique, culturelle et de loisirs en Puisaye-Forterre. L'office de tourisme met en lumière à travers ses supports de communication les nouveautés de sa destination. En cette période si particulière, nous nous attachons tout particulièrement à donner un coup de projecteur sur les restaurateurs proposant un service « à emporter », sur des idées cadeaux et des bons cadeaux conçus localement et sur les producteurs proches de chez vous.

REJOIGNEZ-NOUS!

- En consultant notre site web : www.puisaye-tourisme.fr
- En vous abonnant à notre newsletter hebdoma-

daire (en bas de page du site : www.puisaye-tourisme.fr)

- En consultant nos réseaux sociaux :
- Facebook: PUISAYE TOURISME







Club Omnisports de Tuisaye

Président : Thomas SKAGHAMMAR Référent Rogny : Patrick ALAGUILLAUME

Nous avions commencé le basket à la rentrée 2019 avec une vingtaine d'inscrits chez les petits et ados prévoyant de faire de la compétition à partir de janvier 2020.

Hélas le coronavirus est entré dans notre vie et a entrainé l'arrêt de tous les sports en mars 2020.

Nous avons repris les entraînements en septembre pour être confinés une fois encore en novembre. Nous vous tiendrons donc informés d'une éventuelle reprise les prochains mois en fonction de la crise sanitaire.

Nous avons annulé le Trail des 7 écluses, dès le 1er confinement, mais nous espérons bien pouvoir l'organiser de nouveau le 3 octobre 2021, et mettre de la joie dans le village à cette occasion.

VIII ASSOCIATIVE

La Tanche

Président : Richard LAMARCHE

Chères et chers adhérents,

En février, les travaux d'aménagement des écluses ont conduit VNF à vider toutes les écluses avec l'obligation de procéder à une pêche de sauvegarde. La pêche a été réalisée par notre association avec le support des techniciens de la fédération de l'Yonne ce qui a permis un empoissonnement naturel du bief de Dammarie.

Confinement aidant, le lâcher de truites farios autour de l'île n'eut pas lieu en mars comme prévu mais début mai après le déconfinement.

Sinistre année pour notre association avec les décès consécutifs en août de Marie Noëlle Chamaillard, dépositaire de cartes de pêche ; Christian Beunet, notre trésorier et Pierre Rousseau qui fut également trésorier durant de nombreuses années. Leur souvenir et leur gentillesse nous accompagneront longtemps.

Toutes nos activités 2020 ont été anéanties par la Covid 19 et les contraintes sanitaires s'y rapportant. 2021 ne s'annonçant pas sous de meilleurs hospices, nous devons prévoir un minimum d'activités et essayer de les réaliser même si « la vie après la Covid 19 ne sera pas la même qu'avant » :

- Mars : lâcher de truites autour de l'île
- Juin : fête de la pêche et de la musique



- Août: Brocante et concours de pêche Toutes ces manifestations vous sont annoncées avec les plus grandes réserves (sanitaires).

Néanmoins bonne pêche à toutes et à tous!

Comité des Fêtes de Rogny les sept Écluses

Président : André VEAULIN

A notre Assemblée Générale du 7 février en présence de M. Gérard Foucher, Maire et M. Régis Rebichon, administrateur de la FNCOF, votre comité a retracé toutes ses activités écoulées ainsi que son programme 2020.

A cette date tout était prêt pour notre 54ème grand spectacle pyromélodique.

Le confinement du 15 mars mettait toute notre activité de préparation à l'arrêt. La randonnée gourmande, le feu de St Jean et le grand feu d'artifice.

Après cette date tous les membres se voyaient reprendre le fil de nos activités prévues surtout pour le 25 juillet. Si certains de notre équipe y croyaient encore, nous étions dans l'obligation de nous résigner à reporter notre fête en 2021. Depuis nous n'avons même plus la possibilité de

nous rassembler dans une salle, pour envisager







notre avenir et revoir nos nombreux bénévoles qui font vivre notre association.

Que sera notre prochaine saison?

Nul ne peut le dire même pas nos hauts dirigeants responsables. Maintenant, nous savons que pour organiser notre fête de juillet nous devons obtenir plus de 10 000 entrées payantes pour recouvrir notre engagement qui augmente chaque année. Souvenons-nous du risque attentat, ajouté maintenant aux nouvelles directives sanitaires sans oublier les nouvelles normes sécuritaires que nous devons obtenir chaque année pour l'organisation de notre soirée pyromélodique de cette importance.

Que fera votre Comité des Fêtes ?

Nous étudierons à nouveau toutes les possibilités qui s'offriront à notre association dans le respect de la législation, des souhaits impatients de David Proteau, notre artificier et toute son équipe, et de la participation active, généreuse de nos nombreux bénévoles qui nous le savons bien, seront tous présents à nos côtés pour une future soirée estivale réussie dans nos célèbres Sept Écluses devant des milliers de spectateurs enthousiastes.

Pour une bonne année 2021 respectez bien les règles sanitaires pour préserver votre santé et éradiquer ce vilain virus Covid 19 qui a bouleversé le relationnel et l'organisation de notre société.

VIE ASSOCIATIVE



Convisport

Un effectif en hausse pour la saison 2019/2020. Nous avions 81 licenciés dans notre club.

Malgré la pandémie, que nous subissons, c'est toujours dans la joie et la bonne humeur que nos sections s'épanouissent chaque semaine dans leur activité:

LE LUNDI:

- Renforcement musculaire à l'espace culturel de ROGNY de 18h15 à 19h15.
- LIA DANSE à l'espace culturel de ROGNY de 19h20 à 20h20

LE MARDI:

- Danse pour les enfants de 6 à 12 ans à la salle des trois muriers de BLENEAU de 18h à 19h.
- **Step** à la salle des trois muriers de BLENEAU de 19h15 à 20h15.

LE VENDREDI:

• Marche BIEN-ETRE à BLENEAU de 14h à 15h30.

LE DIMANCHE:

• Marche Nordique tous les 15 jours de 9h30 à 12h.

Suite au confinement, les cours se sont arrêtés le 9 mars 2020. Ils ont repris partiellement à partir du 24 mai 2020 à l'extérieur, tout en respectant le protocole sanitaire. Etant donné que les activités ont été stoppées, nous avions décidé de prolonger la saison jusqu'à fin juillet. Toutes les sorties et manifestations programmées au printemps ont été annulées. Seule la sortie au Mont-Saint-Michel programmée en mai 2020 a pu être réalisée le week-end du 11 au 13 septembre 2020.

La reprise des cours pour la saison 2020/2021 a eu lieu le 4 septembre 2020, avec des consignes strictes, suite au protocole sanitaire de septembre. Malheureusement déjà en arrêt depuis le 2/11/2020 suite au 2ème confinement, toutes les sections ont dû cesser leur activité.

Pour ne pas perdre le rythme, la fédération propose à tous les adhérents des programmes d'activités physiques en ligne.

Bouger est essentiel pour votre santé.

N'oubliez pas, la FFEPGV et l'association CONVI'SPORT continuent à se mobiliser pour vous accompagner!

RANDONNEE 2021

Comme chaque année nous prévoyons d'organiser notre « RANDONNEE DES ETANGS » le 11 avril 2021 (en fonction des directives nationales et préfectorales). Le lieu de rendez-vous sera à l'étang des Beaurois à BLENEAU.

Venez nombreux!

Pour tous renseignements, nous contacter au 06 24 36 55 49 ou 06 71 65 37 79















L'Amicale Paroissiale

Présidente : Aurore BEUNET

L'année qui vient de s'écouler a été particulière pour tous.

Après des travaux de mises aux normes qui ont été réalisés et des conditions qui s'améliorent, c'est avec un grand plaisir que nous allons pouvoir rouvrir la salle Saint Joseph. Beaucoup de bénévoles nous ont

aidé afin de rendre cela possible, car les transformations effectuées sont énormes. L'équipe et ses bénévoles ont travaillé sans compter leurs heures, l'entraide et le partage étaient bien présents. Félicitations, bravo et merci à tous.

Merci également à nos généreux donateurs. Nous vous rappelons qu'il est préférable de déposer UNI-

QUEMENT DES VETEMENTS les mardis après-midi (jour de tri). Pour le reste il y a la déchetterie de Champcevrais ou la Recyclerie de Châtillon-Coligny. Pour l'année 2021 l'équipe de l'amicale paroissiale vous souhaite une très bonne santé, la paix au cœur avec enthousiasme et fraternité.

Mairie de Rogny les 7 Écluses

INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2021



Pour que votre réalisation florale soit éligible au Concours Communal et Départemental, elle doit être visible de la voie publique sans que les membres du jury rentrent dans votre propriété. Les divers jurys passeront à partir du 10 juillet 2021.

	Rogny les Sept Ecluses, le 02 décembre 2020 Le Maire, Gérard FOUCHER
M ^{me} /M/M ^{lle} NOMPF	
et M ^{me} /M/M ^{lle} NOMPF	RENOM
ADRESSE	
S'inscrit au Concours Communal des Maisons Fleuries 20	21.
En participant à notre concours, vous acceptez la diffusion être réalisées pour nos besoins promotionnels.	des photographies vous concernant qui pourraient
	Fait à Rogny les Sept Ecluses, le
	Signature:

SARL TAXIS URGENCES SANTÉ ASSISTANCE Service Taxis 24h / 24 - 7j /7 8 rue du Pâtis - 89130 TOUCY Tél. 03 86 45 13 08 - Successeur Hurié Mail : taxisusa.toucy.89@gmail.com



HÉBERGEMENT - RESTAURATION - COMMERCES - ENTREPRISES

HÉBERGEMENT & RESTAURATION

AUBERGE DU CANAL

Restaurant

En été (1er mai au 30 sept.) : midi et soir sauf le mercredi. En hiver (1er oct. au 30 avril) : tous les midis sauf le mercredi. Vendredi et samedi soir sur réservation.

Mme BRUNEAU: 03 86 74 52 63

AUBERGE DES 7 ÉCLUSES

Hôtel - Restaurant

Fermeture: mardi et mercredi midi M. JACQMIN: 03 86 74 52 90

LA BELLE EPOQUE Restaurant

Ouvert le midi du mardi au dimanche. Ouvert les vendredi et samedi soir M. MALFATTE : 03 86 44 26 35

PIZZERIA

(à emporter à partir de 18h) Mercredi, vendredi et dimanche

M. COQUILLAT: 03 86 74 37 78

ROGNY BURGER

Fermé l'hiver

M. JACQMIN au 07 67 80 49 24

• GÎTE RURAL « RELAIS DU LION D'OR »

Mme SAGET: 03 86 74 58 56

• CHAMBRES D'HÔTES DE « LA CRASNE »

Mme BEAUDIN et M. VEAULIN: 03 86 74 53 11

CAMPING DES LANCIÈRES

Mairie: 03 86 74 57 50

COMMERCES ET ENTREPRISES

COIFFURE DESIGN

M^{me} RAMEAU : 03 86 74 55 38 Fermé le mercredi et le dimanche

- AGENCE IMMOBILIÈRE

M^{me} MANNEVY: 03 86 74 85 97

• S.B.P.I.

MM. GALLOT: 03 86 74 51 36

MÉTALLURGIE

M. BAUS: 03 86 74 51 17

• S.B.P.I. ENVIRONNEMENT

MM. GALLOT: 03 86 74 28 49

ENTREPRISE MULTISERVICES

JardinBricoServices - Paysagiste M. GOJARD: 06 88 70 07 45

TOURISME FLUVIAL DU CENTRE

Mme GAUDIN: 03 86 74 56 34

• CAROSSERIE DE L'ECLUSE

M. DUFUS: 06 24 78 42 44

TRANSPORT

LES TRANSPORTS DEMETS

M. DEMETS: 03 86 74 57 92

GO TRANSPORTS

M. GIRAULT: 06 89 04 26 60

ÉQUITATION

HARAS DE COTTARD ET PONEY-CLUB

Mme GESTIN et M. KELLER: 03 86 74 59 39

• PONEY-CLUB ROGNY ECURIE DU RONDEAU

MIIe DELAGNEAU: 06 87 79 24 94

ALIMENTATION

BOULANGERIE

Fermé le mercredi

M. et Mme LOISELEUR: 03 86 74 53 97

DÉPÔT DE PAIN

Fermé le lundi

M^{me} DIDIER: 03 86 45 52 78

• BAR - PMU - ÉPICERIE LE COLOMBIER

Fermé le mardi après-midi.

M. et M^{me} COQUILLAT: 03 86 74 53 09

BÂTIMENT

• PLOMBERIE / ÉLECTRICITÉ

M. MILOT: 03 86 74 30 11 M. VACHER: 09 54 83 97 96

Comme les années passées, ce bulletin est distribué par les conseillers municipaux ; si des erreurs ou omissions ont été commises au cours de cette diffusion, merci de nous le faire savoir. Pour les nouveaux habitants, des exemplaires supplémentaires sont disponibles en mairie.



NUMÉROS UTILES

Coordonnées pratiques :

Maison de Services au Public de Bléneau :

03 86 74 82 28

Conseil départemental pour RDV assistantes sociales ou P.M.I: 03 86 44 42 00

CAF de l'Yonne: 08 10 25 89 10 **MSA Bourgogne**: 09 69 36 20 50

RAM: 03 86 74 60 59 Conciliatrice de justice:

helene.meunier@conciliateurdejustice.fr

ANPAA: 03 86 51 46 99

ADIL, **EIE et CAUE**: 03 86 72 16 16 **Mission Locale**: 03 86 74 31 83

CPAM: 3646 **POLE EMPLOI**: 3949

Numéros utiles :

Les secours pour les téléphones

mobiles: 112

Service de garde - SAMU: 15

Gendarmerie: 17 Pompiers: 18

Dr DAVIET: 03 86 74 53 04 **Dr AGRICOLE**: 03 86 74 27 80 **Infirmières S. NEROT et S. GERARD**:

03 86 74 96 76

Pharmacie BELLOT: 03 86 74 54 64 Violences conjugales: 3919 (anonyme

et gratuit)

Harcèlement et violences scolaires, provocation au suicide : 3020 Croix-Rouge : 03 86 52 06 76 Mairie : 03 86 74 51 78

L'Agence Postale: 03 86 74 54 17 SARL Taxis Urgences Santé Assistance:

03 86 45 13 08

Office de Tourisme : 03 86 74 57 66

Allô, Service Public : 3939 Docteur de garde : 3966 Pharmacie de garde : 3237 Service technique lignes téléphoniques : 1013

Syndicat des eaux : 03 86 44 01 42 Dépannage ENEDIS : 09 726 750 89